

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE
DEPARTEMENT ECONOMIE
OPTION DEVELOPPEMENT
PROMOTION ANDRAINA
2^{EME} CYCLE : 4^{EME} ANNEE**

**MEMOIRE D'ETUDE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MAITRISE EN ECONOMIE**

**DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'
EDUCATION DE BASE A
MADAGASCAR**

Présenté par :

RAKOTOMANGA Andrianjatovo Haja

ENCADREUR : Monsieur RAVELOMANANA Mamy Raoul

Année universitaire : 2006-2007

Date de soutenance : 15 Novembre 2007

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

- Mon père et à ma mère pour tous leurs sacrifices et leurs engagements ainsi que pour leur soutien moral et matériel,
- Mon frère et à ma sœur qui m'ont soutenu durant mes études,
- Des personnes de cœur et de volonté qui ont contribué de près ou de loin à mes études,
- Tous les étudiants de la filière Economie.

Toutes mes reconnaissances,

Que Dieu vous récompense et vous aide !

REMERCIEMENTS

- Je remercie le bon DIEU pour sa bénédiction tout au long de mes études auprès du Département Economie. "Rien ne saurait fait sans l'aide de DIEU".
- Je tiens à exprimer mes très amples remerciements et mes sincères reconnaissances à l'endroit de tous ceux qui ont donné main forte à la réalisation de ce mémoire.
- Je ne saurais oublier d'adresser ma reconnaissance à Monsieur RAVELOMANANA Mamy Raoul pour ses précieux conseils nécessaires à la réalisation de ce mémoire.
- Permettez-moi d'exprimer un grand merci exceptionnel à ma famille pour leur soutien moral et financier au cours de l'élaboration de ce mémoire.

Avant propos

Le diagnostic sur le système d'éducation de base paraît correspondre à un besoin particulier d'un pays. L'éducation de base doit se préparer dès maintenant à des échéances presque imminentes et d'en prévoir l'évolution au cours des années à venir. C'est le citoyen du 21ème siècle qui dès aujourd'hui entre à l'école, et les enseignants qui sont formés aujourd'hui enseigneront aux enfants qui ne sont pas encore nés et qui n'aborderont la vie adulte qu'au siècle prochain. C'est pourquoi, un diagnostic dans le domaine de l'éducation de base est peut être plus indispensable que dans tout autre enseignement.

Cette étude a pour but d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer l'évolution de l'éducation, de définir certaines stratégies de l'éducation et de déterminer les problèmes de l'éducation de base.

INTRODUCTION

L ’ Éducation est un levier du développement et de la réduction de la pauvreté.

Le développement d’un pays repose sur ses capacités à mobiliser des ressources humaines à la hauteur des tâches et des attributions qui leur incombent. L’éducation est un secteur clé pour permettre un développement social et économique durable d’un pays.

Du point de vue social et civique, l’éducation est un droit pour le citoyen et un devoir pour l’Etat. Le niveau de formation contribue à l’épanouissement d’un individu et au développement de la société.

Du point de vue économique, l’éducation est un investissement .Elle représente une dépense qui servira à produire pour l’avenir un supplément de richesses et de bien-être. D’où l’expression « l’éducation est un précieux héritage ».

Madagascar dispose de quelques atouts importants en éducation. Le pays a été l’un des premiers à reconnaître le rôle primordial d’un enseignement de base dispensé au plus grand nombre. Madagascar, à l’instar des pays ayant participé au forum de Dakar en 2000 et ayant adopté les Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies, a pris l’engagement d’assurer pour tous les citoyens la réalisation des buts et objectifs de l’éducation pour tous.

L’éducation comprend trois niveaux : l’éducation primaire ou de base, l’éducation secondaire et l’éducation tertiaire. Cette étude se focalise sur l’éducation de base à Madagascar. L’éducation de base est un minimum d’années d’école durant lesquelles les bénéficiaires sont supposés apprendre à lire, à écrire et à compter suffisamment bien. Promouvoir le développement de l’éducation primaire oblige en général à consacrer chaque année un montant considérables de ressources à l’amélioration de la capacité et la qualité de l’enseignement qui dépendent d’éléments variés tels que les infrastructures scolaires mais non moins importants comme les compétences des enseignants et les institutions de l’éducation.

Quelles sont alors les caractéristiques de l’éducation de base à Madagascar ?

Pour mieux répondre à cette problématique, nous allons voir successivement, dans la première partie l’éducation de base et développement et dans une deuxième partie, l’historique de l’éducation de base à Madagascar.

PARTIE 1 : EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

Cette partie sera consacrée aux théories du développement concernant l'éducation et le calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté.

Chapitre 1 : Théories du développement concernant l'éducation

Les facteurs importants qui affecteront l'évolution de l'éducation sont la condition familiale, la société, la politique de développement, l'évolution démographique et la persistance des perspectives économiques

I. Les facteurs en relation avec l'éducation

L'éducation est en relation avec d'autres variables à savoir la famille, la société, la culture, la technologie, la population, la politique et l'économie.

1. Famille et éducation

La famille et l'éducation sont deux notions qui sont intensivement liées. La famille demeure le principal environnement éducatif. Les parents restent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Le désir des parents d'avoir des enfants plus éduqués serait basé sur le principe que l'accès à un meilleur statut social est garanti par un bon niveau d'instruction. Les enfants manifestent toujours le besoin de vivre au sein d'une famille. Par exemple, dans les pays en voie de développement, les performances d'un étudiant dépendent de la situation socio-économique de ses parents. Plus le ménage est riche, plus il a d'opportunités d'envoyer ses enfants à l'école.

Mais il est toutefois malheureux de constater que toutes les familles ne connaissent pas autant de stabilité et d'harmonie. Il existe tant de facteurs et de circonstances qui entravent la bonne marche de la vie familiale et influent inévitablement sur les modes d'éducation des enfants : les soins matériels dans les premières années de la vie, l'insuffisance des moyens dont disposent les parents pour faire face aux besoins de l'éducation, l'exode rural.

Donc, les niveaux sociaux des parents (niveau d'éducation, statut professionnel, revenu familial) ont des influences sur l'éducation de base des enfants grâce à l'encouragement et à l'appui financier des parents.

2. Société et éducation

L'éducation est un droit de l'homme et, à ce titre, elle doit être prioritaire au moment de l'allocation des ressources nationales. La société et l'éducation sont interdépendantes. L'éducation se nourrit des traditions et des valeurs de la société, mais elle contribue aussi à la création et au développement de nouvelles valeurs et de nouvelles attitudes. L'éducation dépend non seulement le

plein exercice des droits de l'individu mais aussi la compréhension et le respect des droits d'autrui. Ainsi, l'éducation peut-être un puissant facteur de cohésion sociale et de compréhension mutuelle. Le changement des mentalités de la part de la population pourra entraîné la valorisation de l'enseignement.

Mais la société peut aussi entraîner une détérioration du système éducatif par le non respect du droit à l'éducation, rencontrée souvent dans les pays en développement (par exemple, emploi des enfants au lieu d'éducation).

De plus, l'éducation est une institution sociale de première importance qui peut contribuer à la démocratie et l'égalité. La démocratisation de l'éducation est la conséquence du droit à l'éducation dont la réalisation est indispensable à tout progrès de la société comme l'épanouissement de l'individu.

3. Culture et éducation

L'éducation a un rôle positif pour résoudre certains des problèmes d'égalité au sein de la société. C'est par elle que la culture est transmise et transformée. Si l'on veut éviter des troubles et des bouleversements sociaux, il fallait enracer la politique et la stratégie éducatives dans les valeurs et les traditions locales. Ainsi, la culture agit sur l'éducation et en subit les effets, et l'inégalité de chances en matière d'instruction est liée à celle de la distribution des revenus, des biens culturels et du pouvoir politique. Par exemple, dans les pays en voie de développement, les performances d'un élève dépendent de la situation socioculturelle de ses parents. Mais l'éducation peut contribuer à élargir l'inégalité que l'on observe souvent dans les pays en développement entre les élites cultivées qui ont accès aux structures d'accueil (hôtels et restaurants) et aux systèmes de communications internationales (technologies), et la majorité de la population qui s'en trouve exclue. La pauvreté, les disparités entre les zones rurales et urbaines et les différents groupes religieux et ethniques se conjuguent pour déterminer la scolarisation dans les pays en développement. Les pays qui ne sont pas donnés beaucoup de mal pour égaliser les chances d'accès aux études entre sexes sont ceux qui ont pris du retard pour développer l'éducation de base. Plus les femmes sont instruites, plus la scolarisation est soutenue et les résultats sont meilleurs.

4. Technologie et éducation

Le développement de la technologie joue un rôle important dans le système éducatif notamment son organisation et son administration ainsi que les méthodes pédagogiques et le contenu des programmes. L'éducation a un rôle capital à jouer dans le domaine de la technologie.

Elle forme le personnel nécessaire mais aussi à créer un état d'esprit et des mentalités qui favorisent l'intégration de la technologie dans la société. De son côté, l'informatique a un impact sur l'éducation. Un pays en développement doit promouvoir le développement du système d'information et de communication dans le domaine pédagogique dès l'éducation de base. L'informatique doit être insérée dans le programme scolaire pour que les élèves puissent l'initier et apprendre. L'apprentissage assisté par ordinateur présente certains avantages pédagogiques : amélioration de la qualité d'enseignement, amélioration de l'administration et de l'organisation du travail...

Toutefois, un recours prématué à la technologie éducative dans un milieu non préparé du point de vue éducatif risque d'avoir des effets néfastes sur les élèves. Cela s'explique par le fait que, du point de vue de l'apprentissage, l'inégalité s'endurcit entre les élèves qui n'ont pas les ressources nécessaires pour acquérir des matérielles informatiques et ceux qui ont les moyens.

5. Politique de développement et éducation

Le gouvernement doit définir d'une part sa politique générale c'est-à-dire il doit promouvoir une croissance économique, une répartition des revenus et des emplois,..., et d'autre part, des politiques sectorielles comme l'agriculture, l'industrie, l'éducation et la santé,... L'éducation est le facteur essentiel des progrès de la santé et de la nutrition, du développement et de l'amélioration de la main d'œuvre et du maintien de la responsabilité économique et politique. C'est pourquoi, pour développer l'économie d'un pays, il faut promouvoir une politique éducative qui permet d'améliorer la qualité de l'enseignement, d'étendre la scolarisation et en tout de reformer l'ensemble du système éducatif. L'éducation est un secteur clé du développement d'un pays. Dans le domaine de l'éducation, surtout dans les pays en développement, les dépenses acquises absorbent la plus grande partie des ressources disponibles et laissent par conséquent une marge. Pour régler ce déficit, il fallait pratiquer une politique budgétaire systématique et faire appel aux investisseurs étrangers. Le problème de la mise en œuvre d'une politique de développement national est la non maîtrise des méthodes d'identification, d'élaboration et d'évaluation des projets notamment les projets d'éducation.

Dans les pays en développement, les ambitions affichées par les autorités nationales se diffèrent des résultats obtenus. Les raisons de cette différence sont le manque de cohésion entre la politique nationale et les mesures visant à générer les changements telle que l'universalisation de l'enseignement primaire. Les changements politiques intervenus dans les pays ont conduit à des discontinuités qui risquent d'influencer le développement de l'éducation, par exemple, la malgachisation de l'enseignement à Madagascar.

6. Croissance démographique et éducation

Pour évaluer le développement du capital humain d'un pays, il fallait voir la taille et la composition de sa population et sur l'évolution au fil des années. L'accroissement de la population entraîne une augmentation de la demande en éducation. Dans les pays en développement comme Madagascar, la population est composée surtout de jeunes moins de 15 ans. Lorsque ces jeunes sont devenus adultes, ils sont souvent de fervents partisan de l'école pour leurs propres enfants (par exemple, ils pourraient devenir enseignants).

L'accroissement rapide des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire s'est accompagné d'une augmentation équivalente du nombre des instituteurs c'est-à-dire on assiste à un relève des enseignants.

Mais, l'expansion démographique signifie aussi que le nombre des analphabètes augmente et que le fossé entre les villes et les campagnes se creuse. L'augmentation des effectifs n'a toujours été accompagnée d'une expansion correspondante de la capacité d'accueil des écoles. La tendance varie d'un pays à l'autre. Les conditions sanitaires, la malnutrition et le manque d'habitation contribuent à cette augmentation pour les pays en développement. De plus, cette expansion a posé des problèmes de coûts et de la qualité de l'enseignement car elle fait augmenter le budget de l'éducation. Ce qui ne favorise certainement pas l'égalité d'accès à l'enseignement et entraîne généralement une diminution de la demande de formation de l'économie c'est-à-dire une majeure partie des recettes de l'Etat sont consacrées à financer l'éducation (construction de nouvelles écoles par exemple). Il est clair en effet que quelque soit l'accumulation de richesses entraînée par une politique de développement, celle-ci sera amoindrie par l'accroissement du nombre de la population. Donc, la croissance démographique peut être un obstacle au développement de l'éducation.

7. Croissance économique et éducation

L'économie fournit les ressources au système d'enseignement et un emploi à ceux qui arrêtent ou terminent leurs études. De son coté, l'éducation prépare la main d'œuvre nécessaire et contribue à la recherche fondamentale qui est essentielle à la croissance économique.

L'enseignement primaire a indéniablement une influence décisive sur la productivité de l'économie c'est-à-dire le développement de l'économie dépend du développement du capital humain en matière d'apprentissage à l'école. En effet, les connaissances techniques acquises à l'école réduisent les inefficacités dans le processus de production, en particulier dans l'agriculture.

Plus généralement, les dispositions acquises à l'école favorisent l'adoption de nouvelles technologies qui accroissent la production. Par exemple, la production agricole d'un agriculteur qui a un niveau primaire (connaissances des méthodes de culture et commercialisation des produits) peut ne pas être la même que celle d'un agriculteur non instruit.

De plus, il existe des liens étroits entre l'éducation et la modernisation de l'environnement c'est-à-dire l'éducation contribue à améliorer les rapports entre l'homme et l'environnement.

Aucun des pays industrialisés, actuellement prospère, n'aurait été capable de promouvoir une croissance économique significative s'il n'avait préalablement réalisé l'instruction primaire universelle. Par exemple, les pays nouvellement industrialisés comme le Singapour, la Corée, étaient en général parvenus au stade de l'éducation primaire universelle.

Dans la plupart des pays, ce sont les sources nationales qui financent la quasi-totalité des investissements éducatifs : plus de 90% en moyenne dans les pays en développement. Seuls les pays les plus pauvres ont massivement recours aux aides extérieures.

Donc l'éducation contribuera à développer un capital humain plus riche et plus varié, à réduire les inégalités sociales qui affectent les collectivités à toutes les étapes du développement.

II. Analyse des effets de l'éducation

Pour les néoclassiques, l'éducation est un facteur autonome de production et de croissance. Il est substituable aux autres facteurs (capital, travail, progrès technique). Par contre pour la nouvelle théorie de la croissance, l'éducation est considéré comme un facteur endogène à la croissance économique. Cette analyse se diffère du point de vue microéconomique à celle du point de vue macroéconomique.

1. Analyse microéconomique

L'analyse microéconomique des effets de l'éducation a pour objet essentiel la comparaison des résultats de l'éducation à ses coûts et la définition d'une rentabilité de l'éducation. Les coûts de l'éducation sont les coûts directs qui sont les dépenses d'enseignement, leur poids plus lourd qu'en économie développée et les coûts indirects qui sont les renoncements à un travail. La comparaison peut être faite pour un individu ou un groupe qui reçoit l'éducation (coûts privés, bénéfices privés après impôt et rentabilité privée) ou pour la société dans l'ensemble (coûts et bénéfices publics et privés, rentabilité sociale). Le taux de rentabilité de l'éducation est le rapport bénéfices-coûts de l'éducation. Les taux sont nettement élevés dans les pays moins développés que dans les pays développés.

2. Analyse macroéconomique

Cette analyse consiste à rechercher la contribution de l'éducation à la croissance économique. L'éducation est incorporée au facteur travail. Il y a aussi une dissociation entre main d'œuvre qualifiée et main d'œuvre non qualifiée. La quantité de travail est pondérée par un facteur qualité q , correspondant au niveau moyen d'éducation, de la force de travail de telle sorte que le facteur main d'œuvre devient $Q = q \cdot L$. L'éducation se voit assigner la tâche prioritaire de répondre aux demandes de travail.

Chapitre 2 : Calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté

L'éducation constitue une composante majeure dans l'indice du développement humain. Pour étudier le secteur de l'éducation, il faut se référer aux différents indicateurs qui sont les indicateurs d'accès, les indicateurs de participation, les indicateurs de la demande, les indicateurs de l'offre, les indicateurs de rendement et les indicateurs de résultats.

1. Les indicateurs d'accès

Les indicateurs d'accès sont le taux brut d'admission et le nombre de nouveaux entrants du primaire

L'admission en première année du primaire mesure l'aptitude du système à recevoir les enfants d'âge officiel d'entrée dans le cycle primaire dans les salles de classes. L'âge d'entrée en classe de 11^{ème} est de 6 ans. Autrement dit, le taux brut d'admission mesure le rapport entre le nombre total d'enfants qui s'inscrivent pour la première fois en 1^{ère} année du cycle primaire sur le nombre d'enfants de 6 ans. Cette condition est rarement respectée en milieu urbain où les enfants entrent plus tôt à l'école.

L'évolution du nombre d'élèves qui entrent pour la première fois en classe de 11^{ème} ou nouveaux entrants en 11^{ème} permet d'apprécier le comportement de l'admission.

2. Les indicateurs de participation

Les indicateurs de participation sont le taux de scolarisation et les effectifs des élèves.

Le taux brut de scolarisation au niveau primaire est le rapport de l'effectif total du primaire sur la population d'âge scolaire c'est-à-dire de 6 à 10 ans. Un taux brut de scolarisation supérieur à 100 traduit une entrée tardive dans le système éducatif et/ ou un niveau élevé de redoublement.

Le taux net de scolarisation du primaire, quant à lui, mesure la proportion d'enfants d'âge légal du primaire c'est-à-dire de 6 à 10 ans qui sont effectivement scolarisés dans le primaire.

Le taux net de scolarisation ne dépasse pas 100%. Le complément à 100 du taux net de scolarisation traduit la proportion des enfants restant à scolariser.

Les effectifs des élèves permettent d'apprécier l'évolution de la participation des élèves à l'éducation. La part de l'effectif du primaire par rapport à l'ensemble de la population est de 20,6%.

3. Les indicateurs de la demande

Les indicateurs de la demande sont le niveau d'instruction, l'alphabétisation, la fréquentation des écoles.

Le niveau d'instruction de la population fait partie du capital humain et permet d'accroître la productivité de l'individu. Sont classés de non instruits ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ont atteint au maximum la 3^{ème} année du primaire, tandis que un enfant a un niveau primaire s'il a achevé au moins la 4^{ème} année d'étude du primaire.

Un autre indicateur de la demande concerne l'alphabétisation. Un individu est classé alphabète s'il sait lire, écrire et faire un petit calcul ou, s'il fréquente l'école actuellement, a atteint au moins la troisième année du primaire.

La fréquentation des écoles permet de mesurer le niveau de vie de la population et la part des différents secteurs de l'éducation.

4. Les indicateurs de l'offre

Les indicateurs de l'offre sont le nombre d'écoles, le nombre d'enseignants, les ratios élèves par salles et élèves par maître, le nombre d'enseignants en classe et non en classe, les dépenses des ménages en éducation.

La norme supposée idéale est de moins de 50 élèves par salles. Le ratio élèves par salle renseigne sur la disponibilité des salles de classe en donnant le nombre moyen d'élèves pour une salle de classe, autrement dit, c'est le rapport entre l'effectif total d'élèves par le nombre total de salles de classe utilisées.

La disponibilité du personnel est mesurée par le ratio élèves par maître dans l'enseignement primaire. Le ratio élèves par maître détermine le niveau d'encadrement des élèves en donnant le nombre moyen d'élèves par maître. C'est le rapport entre l'effectif total d'élèves par le nombre total d'enseignants en classe.

5. Les indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement sont le taux de promotion, le taux de redoublement, le taux d'abandon, le taux de survie.

Le taux de promotion est la proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée et qui passent en classe immédiatement supérieure au cours de l'année scolaire suivante. Ce taux donne les idées sur le phénomène de promotion des élèves ou des admis en classe supérieure.

Le taux de redoublement pour une cohorte donnée représente la proportion des élèves qui redoublent à la fin de l'année scolaire.

Le taux d'abandon mesure le phénomène d'abandon scolaire. C'est la proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée et qui quittent le système éducatif au cours ou à la fin de l'année scolaire.

Le taux de survie donne la proportion d'élèves de la cohorte initiale qui atteint un niveau d'étude donné. Le taux de survie en 5^{ème} année donne ainsi la proportion de la cohorte initiale qui atteint la 5^{ème} année d'étude.

6. Le taux de réussite au CEPE

Le taux de réussite au CEPE est la proportion des élèves inscrits à l'examen du CEPE et qui réussissent effectivement cet examen. Il donne des idées sur la performance du système éducatif au niveau primaire.

L'éducation, en particulier l'éducation de base, est un facteur du développement d'un pays car elle constitue un bien économique pour la population. Le système éducatif de base évolue d'une année à l'autre.

PARTIE 2 : HISTORIQUE DE L'EDUCATION DE BASE A MADAGASCAR

Cette partie sera consacrée à l'évolution des indicateurs de 1999 à 2007 et au diagnostic du système éducatif.

Chapitre 1 : L'évolution des indicateurs de l'éducation primaire de 1999 à 2007

Cette évolution sera vue à travers l'admission et la participation, l'offre et la demande d'éducation, les résultats et le budget.

I. L'admission et la participation

1. L'admission à l'école primaire

L'admission est apprécier à partir de l'effectif des nouveaux entrants et le taux brut d'admission.

a. La situation des nouveaux entrants

L'évolution du nombre d'élèves qui entrent pour la première fois en classe de 11^{ème} ou nouveaux entrants en 11^{ème} permet d'apprécier le comportement de l'admission.

Les effectifs des nouveaux entrants ont évolué légèrement à la hausse pour toutes les provinces de 1998/99 à 2000/01. Il faut noter cependant une faible diminution pour la province de Toliara de 1998/99 à 1999/2000. La province d'Antananarivo a par contre connu une diminution des effectifs des nouveaux entrants de 1999/2000 à 2000/01.

Tableau 1 : Evolution des effectifs des nouveaux entrants de 1998/99 à 2000/01

Années	1998/99	1999/00	2000/01
Antananarivo	146721	166117	155105
Antsiranana	42679	44086	48499
Fianarantsoa	114093	117678	123772
Mahajanga	52503	56876	61685
Toamasina	85118	85755	90935
Toliara	58886	53430	57020
Madagascar	500000	523943	537016

Source : Annuaires statistiques 2002

D'une manière générale, malgré les petites baisses enregistrées au niveau de certaines provinces pour cette période, l'évolution de l'effectif des nouveaux entrants tend à la hausse.

L'effort déployé par l'Etat à travers les politiques éducatives ainsi que l'enseignement primaire considéré comme un secteur prioritaire pourrait expliquer cette hausse.

b. Le taux brut d'admission

L'évolution des taux bruts d'admission de 1998/99 à 2000/01 adopte les mêmes tendances que celles des nouveaux entrants sur la même période pour toutes les provinces.

Le tableau suivant montre l'évolution du taux brut d'admission entre les années scolaires 1998/1999 et 2000/2001 :

Tableau 2 : Taux brut d'admission de 1998/99 à 2000/01

Années	1998/99	1999/00	2000/01
Antananarivo	144,4	158,9	144,3
Antsiranana	130,6	131,4	140,9
Fianarantsoa	135,5	137,1	141,4
Mahajanga	110,4	116,2	122,9
Toamasina	128,5	125,8	129,5
Toliara	98,1	86,3	89,4
Madagascar	127,4	130	129,8

Source : Annuaires statistiques 2002

2. La participation

a. L'évolution de l'effectif des élèves du primaire

L'enseignement primaire à Madagascar enregistre une évolution de l'effectif des élèves entre les années scolaires 1998/1999 et 2006/2007. Les politiques éducatives menées par l'Etat seraient un des éléments de cette hausse. Mais, le rythme de l'augmentation n'est pas le même pour les secteurs public et privé.

• L'école primaire publique

On constate une évolution de l'effectif des élèves qui fréquentent l'école primaire publique entre les années scolaires 1998/1999 et 2004/2005 : il est passé de 1572388 élèves à 2916100, soit une augmentation de 343712 élèves.

Le pays a subi une crise socio-économique au cours de l'année 2002 qui engendre une conséquence grave pour le secteur de l'éducation de base. En effet, pendant cette période, la plupart des élèves ont délaissé l'école à cause de la fermeture des écoles, l'absentéisme des maîtres,... Ainsi, on n'a enregistré qu'une faible augmentation de 84373 élèves pendant l'année scolaire 2001/2002. C'est après la crise que la fréquentation des écoles primaires publiques a pris de l'ampleur. Le gouvernement malgache a pris l'engagement de mettre en œuvre la politique de l'éducation pour tous (EPT) en 2003.

De ce fait, on constate une nette évolution de l'effectif des élèves entre les années scolaires 2002/2003 et 2004/2005. L'effectif est passé de 2274443 à 2916100 élèves c'est-à-dire un accroissement de 641657 élèves.

Tableau 3 : Evolution des effectifs des élèves de l'école primaire publique de 1998/99 à 2004/05

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Public	1572388	1708835	1808428	1892801	2274443	2715600	2916100

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 59

- **L'école privée**

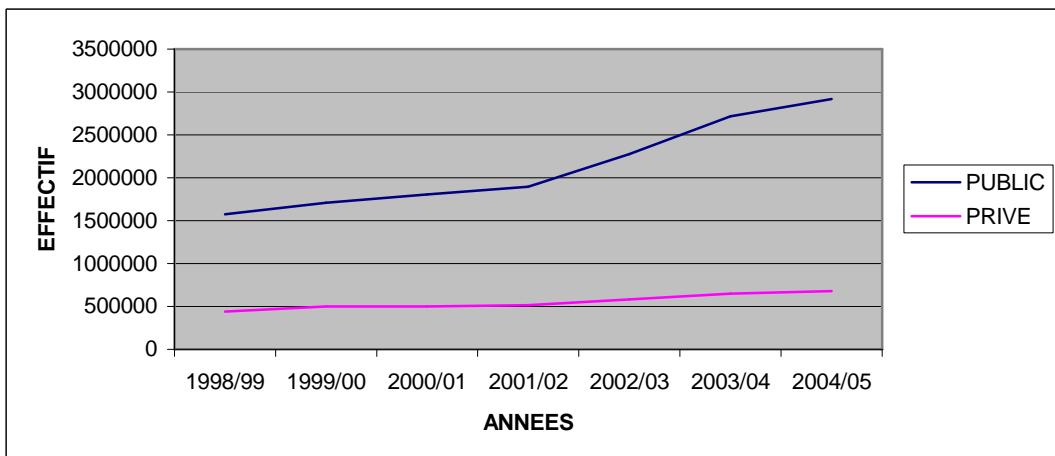
L'effectif des élèves qui fréquentent l'école primaire privée augmentent peu entre les années scolaires 1998/1999 et 2004/2005 : il s'accroît de 440028 élèves à 681700, soit une évolution de 241620 élèves. Cependant, pour le secteur privé, l'effectif des élèves a connu une diminution au cours de l'année scolaire 2000/2001. On a enregistré une diminution de 600 élèves. Cet effectif tend à se stabiliser. Ce fait est du à la faiblesse du niveau de vie de la population. On assiste donc à un transfert du secteur privé vers le secteur public c'est-à-dire une proportion des élèves des écoles privées sont affectées ou transférées dans les écoles primaires publiques par manque de financement des études par les parents.

Tableau 4 : Evolution des effectifs des élèves de l'école primaire privé de 1998/99 à 2004/05

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Privé	440028	499486	498886	516281	582037	651000	681700

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 59

Graphique 1 : Evolution de l'effectif des élèves du primaire



Pour l'année scolaire 2005/2006, l'effectif des élèves du primaire a connu une augmentation par rapport à l'année scolaire 2004/2005, soit un accroissement de 21%. Cet effectif suivra une hausse pour l'année scolaire 2006/2007 : il est passé de 4250400 à 4601000 élèves. Cette hausse pourrait être expliquée par l'appui aux parents d'élèves : distribution de kits scolaires, prise en charge des droits d'inscriptions, construction d'écoles,...

b. La scolarisation du primaire

L'évolution des taux bruts de scolarisation du primaire suit une tendance croissante pour toutes les provinces. Il faut cependant noter qu'à Antananarivo, une légère baisse est enregistrée entre les années scolaires 1999/2000 et 2000/2001. Les mêmes proportions sont observées au niveau des taux nets de scolarisation. Le taux net de scolarisation est passé de 72% en 1998/1999 à 74,9% en 1999/2000, des taux faibles par rapport à ceux des pays développés (plus de 97%). Ces faibles taux dans le primaire s'expliquent de plusieurs manières : l'enseignement primaire pourrait être considéré par les parents comme de mauvaise qualité et ne présente que peu d'intérêts, alors que les coûts d'opportunités sont plus élevés surtout pour les communautés économiquement dépendantes du travail de leurs enfants. Une hausse du taux de scolarisation primaire en 2002/2003 est provoquée par la suppression des droits de scolarité tant pour les écoles publiques que privées, ce qui a permis aux parents d'envoyer à nouveau leurs enfants à l'école en dépit de la diminution des revenus familiaux. C'est dans les écoles les plus isolées que les taux d'inscription ont le plus augmenté.

Une disparité régionale est aussi observée à travers les taux. Les plus faibles sont enregistrés dans la province de Toliara. En plus des raisons évoquées précédemment, les facteurs socio-économiques telle que la pauvreté, le chômage, pourraient expliquer cette faible participation.

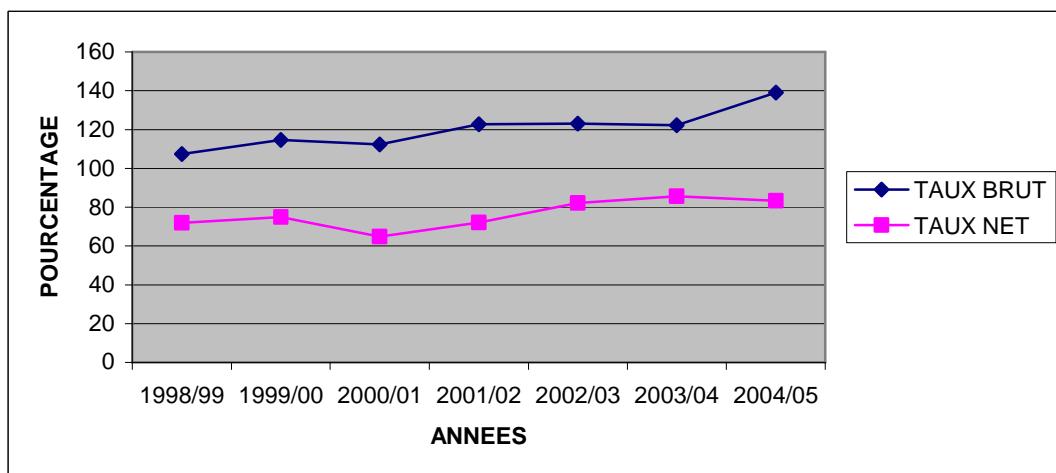
Tableau 5 : Taux de scolarisation du primaire par province

PROVINCE	1998-1999		1999/2000		2000/2001		2001/2002		2003/2004		2004/2005	
	TBS	TNS										
ANTANANARIVO	121,4	82,3	128,9	87,6	127,8	80,8	132,8	85,7	125,7	90,2	141	89,7
ANTSIRANANA	132,2	85,8	137,8	83,1	127,8	69,1	152,6	72,5	129,3	86,2	145	84,8
FIANARANTSOA	106	72	117,5	75,9	114,2	84,5	131,1	74,2	121,3	84,5	141	81,9
MAHAJANGA	101,6	68	107,6	70,4	96,1	52,5	110,6	54,9	107,5	79,9	135	80,1
TOAMASINA	114,7	76,4	123	79,5	121,2	64,4	136	80,7	137,3	90	148	87,3
TULEAR	65	43,5	67,5	43,6	74,8	39,4	80,8	50,4	112,6	79,4	127	71,2
MADAGASCAR	107,3	72	114,6	74,9	112,3	64,9	122,8	72,1	122,3	85,6	139	83,3

Source : Tableau de Bord Social 2003, page 61 ; Journée Africaine de la Statistique 2005, page 35 ; EPM 2005, page 128

D'une manière générale, les taux de scolarisation du primaire sont en hausse entre l'année scolaire 1998/99 et l'année scolaire 2004/2005 : de 107,3% à 139% pour le taux brut et de 72% à 83,3% pour le taux net de scolarisation.

Graphique 2 : Evolution du taux de scolarisation du primaire



Par rapport à l'année scolaire 2004/2005, les taux de scolarisation augmentent : de 139% à 142% pour le taux brut de scolarisation et de 83,3% à 96% pour le taux net de scolarisation. Pour l'année scolaire 2006/2007, les taux brut de scolarisation ne suivent pas le même rythme : le taux brut de scolarisation diminuerait par rapport à l'année scolaire 2005/2006, tandis que le taux net de scolarisation augmenterait de 1 point par rapport à l'année scolaire 2005/2006.

D'une manière générale, les taux net de scolarisation du primaire sont en hausse pour l'année scolaire 2005/06 et l'année scolaire 2006/2007 : de 96% à 97%, tandis que pour les taux brut, on constaterait une baisse : de 142% à 131%.

Les taux de scolarisation primaire de Madagascar sont comparables par rapport aux autres pays africains. En 2004, le taux brut de scolarisation à Madagascar (122,3%) est supérieur à celle du Sénégal, de l'Algérie, de l'Afrique du sud qui sont respectivement de 76%, 112% et 105%. Par contre, Madagascar et l'Afrique du sud affichent le même taux net de scolarisation (89%) et celui de l'Algérie est supérieur (97%), tandis que celui du Sénégal est inférieur (66%).

II. L'offre et la demande de l'éducation primaire

1. L'offre

a. Les infrastructures

Les infrastructures comprennent l'ensemble des moyens et équipements qui sont à la base de la formation elle-même : les bâtiments, les salles de classe, les tableaux, les bancs,...

• Le nombre d'écoles

Le nombre d'établissements scolaires primaires fonctionnels permet de mesurer une des composantes de l'offre d'éducation. L'évolution du nombre d'établissements scolaires fonctionnels donne une appréciation de la variation de cette offre.

Le nombre d'établissements scolaires fonctionnels tant dans le secteur public que dans le secteur privé a augmenté modérément de 1998/1999 à 2004/2005. Cette augmentation en nombre pourra être expliquée par l'effort déployé par l'Etat suite à la mise en place de la politique d'éducation pour tous.

Tableau 6 : Evolution du nombre d'écoles primaires fonctionnel

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2002/03	2003/04	2004/05
Public	11154	11946	12730	14637	15420	15690
Privé	3284	3709	3532	4340	4740	4946
Primaire	14438	15655	16262	18977	20160	20636

Source : Rapport économique et financier 2005, page 97

On constate aussi une augmentation du nombre d'écoles pour l'année scolaire 2005/2006 : il est passé de 20636 à 22361 écoles.

• Le nombre de salles de classe

Le nombre de salles de classe évolue également avec l'évolution du nombre d'écoles primaires fonctionnel. Il augmente de 52811 à 63920 salles entre les années scolaires 2002/2003 et 2004/2005, soit une augmentation de 21%. Mais, l'évolution n'est pas la même pour les secteurs. Pour les secteur privé, l'évolution du nombre de salles de classe est faible : il est passé de 17390 à 18210 salles, soit une augmentation de 820 salles de classe.

Tableau 7 : Evolution du nombre de salles de classes des écoles primaires

Année	2002/03	2003/04	2004/05
Public	35421	43360	44960
Privé	17390	18210	18960
Primaire	52811	61570	63920

Source : Rapport économique et financier 2005, page 99

Le nombre de salles de classe augmente pour l'année scolaire 2005/2006 : il est passé de 63920 à 70457, soit une augmentation de 10%. Le tableau suivant donne le ratio élèves par salles au niveau primaire :

Tableau 8 : Ratio élèves /salle dans les écoles primaires

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Public	54	58	59	58	64	63	65
Privé	32	36	33	34	33	36	36
Ensemble	47	51	50	48	54	55	56

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 65

D'une manière générale, le ratio élèves par salles reste élevé au niveau des établissements publics par rapport au secteur privé. Il ne cesse de s'accroître pour l'ensemble du public (de 54 en 1998/1999 à 65 en 2004/2005). Toujours au niveau du public, les provinces d'Antsiranana, de Mahajanga, de Toamasina et de Toliara sont les plus touchés par le problème d'insuffisance de salles de classe. L'insuffisance du budget pour la construction et l'entretien en constitue la principale cause.

Tableau 9 : Ratio élèves /salle dans les écoles primaires publiques

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Antananarivo	54	56	56	49	54	61	60
Antsiranana	81	78	70	64	71	73	74
Fianarantsoa	39	50	47	42	48	54	58
Mahajanga	61	62	60	53	59	67	70
Toamasina	60	63	61	57	63	68	68
Toliara	59	57	53	54	61	68	74
Ensemble	54	58	59	58	64	63	65

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 65

Le ratio élèves par salle de l'année scolaire 2005/2006 est de 63 pour l'ensemble du secteur public et du secteur privé. Cette hausse par rapport à l'année scolaire 2004/2005 qui est de 56 pourrait s'expliquer par la réactualisation de l'éducation pour tous (2005-2007). Il y a donc une augmentation du nombre des élèves dans les salles de classe.

b. Le personnel

Le nombre d'enseignants est un des éléments essentiels dans l'appréciation de la qualité de l'éducation. Une disparité est observée entre le nombre de personnel du secteur public et du secteur privé.

- **L'école primaire publique**

On constate une évolution de l'effectif des enseignants en classe qui enseignent dans l'école primaire publique entre les années scolaires 2002/03 et 2004/2005 : il est passé de 40789 enseignants à 50480, soit une augmentation de 9691 enseignants. Par contre, le nombre d'enseignants non en classes diminue pendant cette période. Cette baisse pourrait s'expliquer que les enseignants non en classes se transforment en enseignants du fait de manque d'enseignants titulaires, surtout dans le milieu rural.

Tableau 10 : Evolution des effectifs du personnel de l'enseignement primaire public

Années	2002/03	2003/04	2004/05
Enseignants en classe	38509	47320	48870
Enseignants non en classe	2280	1840	1610
Public	40789	49160	50480

Source : Rapport économique et financier 2005, page 98

- **L'école primaire privée**

L'effectif des enseignants tant en classe que non en classe dans l'école primaire privée augmentent peu entre les années scolaires 2002/2003 et 2004/2005 : il s'accroît de 18995 enseignants à 20590, soit une évolution de 1605 enseignants.

Le tableau suivant nous renseigne sur l'évolution des effectifs du personnel :

Tableau 11 : Evolution des effectifs du personnel de l'enseignement primaire privé

Années	2002/03	2003/04	2004/05
Enseignants en classe	16800	16950	18270
Enseignants non en classe	2185	2230	2320
Privé	18985	19180	20590

Source : Rapport économique et financier 2005, page 98

Le ratio élèves par maître du secteur public se diffère de celle du secteur privé. Il reste élevé au niveau des établissements publics par rapport au secteur privé : il est passé de 53 en 1998/1999 à 60 en 2004/2005, tandis que l'augmentation est faible pour le secteur privé.

Le tableau suivant donne le ratio élèves par maître au niveau primaire :

Tableau 12 : Ratio élèves par maître dans les écoles primaires

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Public	53	54	53	52	59	57	60
Privé	34	35	32	34	35	38	37
Ensemble	47	48	47	47	52	52	54

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 64

Toujours au niveau du public, les provinces d'Antsiranana, de Mahajanga, de Toamasina et de Toliara sont les plus touchés par le problème d'insuffisance d'enseignants pour s'occuper les élèves. Le manque de recrutement des enseignants surtout dans le milieu rural en constitue la principale cause.

Tableau 13 : Ratio élèves par maître dans les écoles primaires publics

Années	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Antananarivo	48	50	50	50	57	55	53
Antsiranana	76	71	71	71	76	71	71
Fianarantsoa	45	47	47	47	49	52	57
Mahajanga	63	62	61	61	67	60	63
Toamasina	62	63	61	61	65	65	68
Toliara	47	46	46	46	51	51	56
Ensemble	53	54	53	52	59	57	60

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 64

Donc, les enseignants ne sont pas suffisants pour assurer l'efficacité et la qualité d'enseignement dispensé dans le secteur public.

La disponibilité d'un enseignement pour occuper les élèves est très élevée pour Madagascar (52) en 2004, tandis que pour Maurice, le ratio élève maître est de 22. Le ratio élève maître de Madagascar est comparable avec celle des pays africains francophones. Par exemple, les ratios pour le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Mali sont respectivement de 53, 42 et 52.

2. La demande

La demande peut être appréciée par le niveau d'instruction de la population, le taux d'alphabétisation, la fréquentation des écoles.

a. Le niveau d'instruction de la population

En milieu urbain, en 1999, 30,1% sont des illettrés ou non instruits contre 54,3% en milieu rural. Entre 1999 et 2002, la proportion des non instruits a diminué de près de 3 points en passant de 48,7% de la population âgée de 4 ans ou plus à 45,8%. De l'autre côté, la part de ceux qui ont atteint le niveau primaire a augmenté d'autant.

La proportion des individus de niveau primaire est comparable entre les milieux urbain et rural : 44,6% pour le premier, 41,8% pour le second. La grande différence tient surtout au nombre de non instruit. La moitié de la population rurale est classée non instruite, contre le tiers en milieu urbain. En milieu rural, plus de la moitié des individus âgés de quatre ans ou plus dont le chef de ménage est agriculteur sont classés non instruits.

Tableau 14 : Répartition de la population suivant le niveau d'instruction et le milieu (en %)

	1999			2001			2002		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Non instruits	30,1	54,3	48,7	30,1	53,4	48	30	50,3	45,8
Primaire	42,3	38,9	39,7	47,4	40,3	41,9	44,6	41,8	42,4

Source : Tableau de Bord Social 2003, page 59

b. L'alphabétisation

Un autre indicateur de la demande concerne l'alphabétisation. Un individu est classé alphabète s'il sait lire, écrire et faire un petit calcul ou, s'il fréquente l'école actuellement, a atteint au moins la troisième année du primaire. Le taux d'alphabétisation évolue régulièrement à la hausse, de 50% en 1999 à 53% en 2001 et 57% en 2002.

Cette tendance est due surtout à une amélioration de la situation chez les plus pauvres. Mais, ce taux reste toujours en défaveur des femmes. Antananarivo et Fianarantsoa présentent les meilleurs taux qui sont respectivement de 62,3% et 48,1%, tandis que Toliara présente le faible taux avec seulement 38,2% d'alphabétisées.

Le tableau suivant nous informe sur le taux d'alphabétisation selon le genre, par province :

Tableau 15 : Taux d'alphabétisation selon le genre, par province

	1999		2001		2002	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Antananarivo	64,5	62,3	76,5	72,9	83,5	77,4
Antsiranana	53,5	46,1	60,2	49,5	65,7	52,5
Fianarantsoa	50,3	48,1	52,8	45,3	57,5	48,1
Toamasina	49,2	48	54,9	45,1	59,9	47,9
Mahajanga	41,1	35,5	47,6	38,1	51,9	40,4
Toliara	41	38,2	31	25,5	33,8	27
Madagascar	49,9	50,3	54,1	52,2	59	55,4

Source : Tableau de Bord Social 2003, page 59

Madagascar accuse un taux d'alphabétisation inférieur par rapport aux autres îles de l'Océan Indien notamment Maurice et Seychelles. Les taux d'alphabétisation pour Maurice et Seychelles sont respectivement 95% et 99%, tandis que pour Madagascar, celle-ci vaut 70% pour l'année 2004.

c. Fréquentation des écoles

A Madagascar, on constate une inégale répartition au niveau de la fréquentation des écoles.

• L'école primaire publique

L'enseignement public reste majoritaire pour l'éducation primaire. Cela est dû au faible niveau de niveau de vie de la population. En moyenne, 2/3 des scolarisés ont fini leur cursus scolaire dans un établissement public. Il existe une grande différence au niveau de la fréquentation des écoles

primaires. Au cours de l'année scolaire 1998/1999, il y avait 2 millions d'enfants malgaches scolarisés dans le cycle primaire. Sur ces 2 millions, 1/5 des élèves étaient inscrits dans des écoles privées dites « d'expression française », soit 400000 élèves. Les élèves scolarisés dans les écoles primaires publiques correspondaient donc à 1600000 élèves. Parmi les autres provinces, Toliara et Toamasina présentent les plus forts taux de fréquentation des écoles primaires publiques.

- **L'école primaire privée**

Madagascar se caractérise par un rôle important du secteur privé éducatif. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, un tiers déclare y avoir fait leurs études primaires dans les écoles privées (20,9% dans des écoles confessionnelles et 12,5% dans des écoles non confessionnelles). Si l'on trouve relativement de gens ayant fréquenté une école privée confessionnelle à Mahajanga et à Fianarantsoa (soit respectivement 27% et 31% des scolarisés de ces villes), la fréquentation des écoles privées non confessionnelles est plus importante à Antsiranana, 18% des instruits de cette ville ont terminé leur étude dans une école privée non confessionnelle.

Tableau 16 : Type d'école fréquentée (en%)

Province	Publique	Privée confessionnelle	Privée non confessionnelle
Antananarivo	65,5	19,5	15
Antsiranana	66,8	14,8	18,4
Fianarantsoa	63,6	31,2	5,2
Mahajanga	63,3	27	9,7
Toamasina	70,3	17,6	12,1
Toliara	76,8	21	2,3
Ensemble	66,6	20,9	12,5

Source : EPM 2002, page 13

III. Le rendement et les résultats de l'éducation

1. Le rendement

Le rendement scolaire permet d'apprécier l'efficacité du système éducatif. Le rendement du primaire est faible. Il est caractérisé par un fort taux de redoublement et un niveau élevé d'abandon scolaire.

Le taux de promotion varie d'une année d'étude à l'autre. Il est élevé en classe de 8^{ème} et faible en classe de 9^{ème} tandis que le taux de survie diminue au fur et à mesure que le niveau d'étude augmente : il est passé de 100% au début l'année d'étude à 48% en fin d'étude primaire entre l'année scolaire 2003/2004 et 2004/2005. Le taux d'abandon est élevé en 11^{ème} et en 8^{ème} et faible pour les classes de 10^{ème} et 9^{ème}.

En ce qui concerne le taux de redoublement, il est plus élevé en début de scolarité 11^{ème} et en 7^{ème} avec l'examen de CEPE.

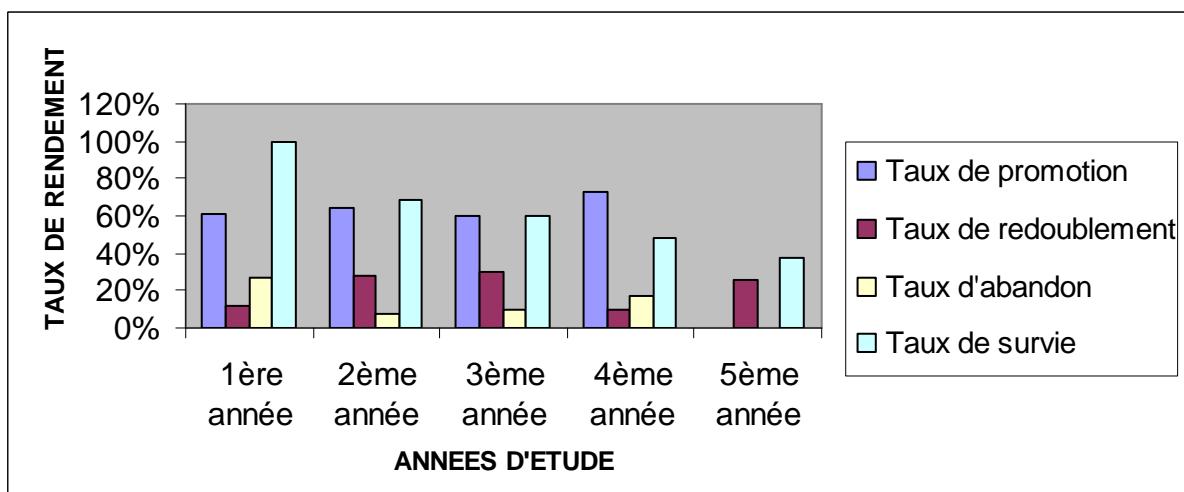
Tableau 17 : Evolution des taux de rendement de l'enseignement primaire observés entre l'année scolaire 2003/04 et 2004/05

Années d'études	11ème	10ème	9ème	8ème	7ème
Taux de promotion	60,60%	64,60%	60,40%	73,20%	*
Taux de redoublement	12,30%	27,80%	29,70%	9,40%	26,10%
Taux d'abandon	27,10%	7,60%	9,90%	17,40%	
Taux de survie	100%	69%	59,80%	48%	38%

* L'obtention du CEPE n'entraîne pas automatiquement le passage en classe de 6^{ème}

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 65

Graphique 3 : Evolution du taux de rendement de l'enseignement primaire entre 2003/2004 et 2004/2005



En 2004, le taux de redoublement du primaire est élevé pour Madagascar (31% pour les garçons et 29% pour les filles), tandis que pour les autres pays africains francophones comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, ces taux sont respectivement de 13%, 17% et 26% pour les garçons, 13%, 18% et 25% pour les filles. C'est pourquoi le redoublement est toujours un des problèmes de l'éducation primaire à Madagascar.

Le taux de redoublement diminue pour l'année scolaire 2005/2006 par rapport à l'année scolaire 2004/2005 : il est passé de 23% à 15%. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce taux de redoublement bas entre autres, la distribution de manuels pédagogiques ou scolaires, la construction des infrastructures scolaires. En 2006, l'Etat a distribué 999000 kits scolaires pour les élèves du primaire. Cette diminution peut être expliquée par l'application du « redoublement zéro » dans le primaire.

Malgré la distribution de manuels scolaires, ce taux de redoublement reste élevé (supérieur à 10%). L'Etat a prévu de diminuer ce taux en dessous de 10% en 2007 (8%). Ainsi, pour cette année, l'Etat augmente le nombre de kits scolaires : 2402000 kits. Ce programme est prévu dans la réactualisation de l'EPT (2005-2007).

2. Les résultats de l'éducation

Le taux de réussite a culminé de 13 points en 2001 par rapport à l'année précédente.

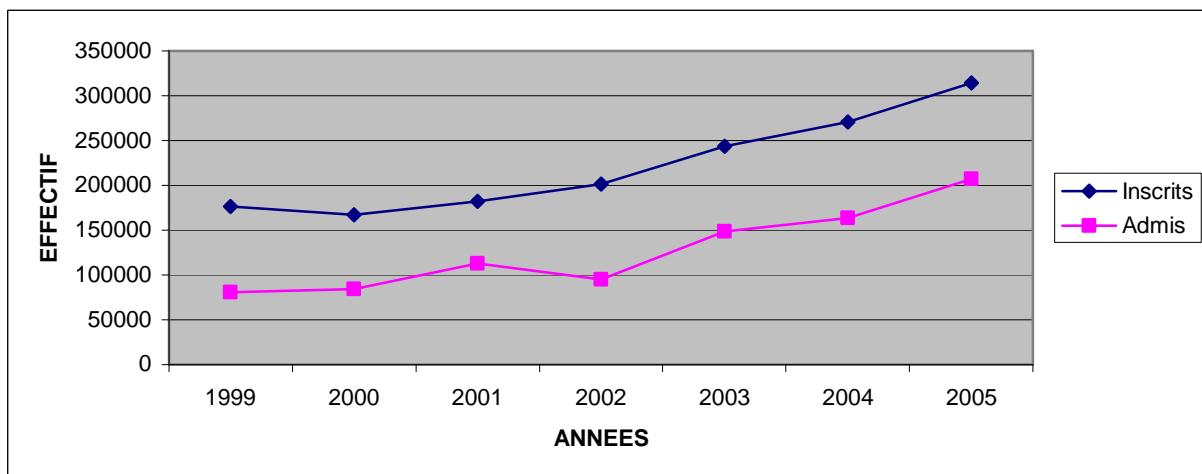
Le taux de réussite au CEPE a diminué de 14 points entre 2001 et 2002. Une année scolaire perturbée peut expliquer cette baisse. Les taux ont baissé respectivement de 19 points, 31 points et 9 points pour les écoles publiques rurales, urbaines et privées. Pour l'année scolaire 2002/2003, le nombre des élèves inscrits a augmenté de 11% en général par rapport à 2001/2002 ,6% en milieu urbain et 15% en milieu rural. Une hausse du taux est enregistrée pour l'année 2003. Le taux de réussite suit une baisse pour les années 2004 et 2005.

Tableau 18 : Taux de réussite à l'examen du CEPE

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Inscrits	176150	167135	182300	201535	243475	271029	314021
Admis	80969	84070	113003	94947	148769	163608	207191
% admis/présents	46	50,3	63,5	49,1	62,2	59,7	54,7

Source : Journée Africaine de la Statistique 2005, page 61

Graphique 4 : Evolution des résultats du CEPE



Le taux de réussite au CEPE a augmenté de 2 points par rapport à 2005. Une augmentation du nombre d'élèves surtout dans les écoles primaires publiques peut expliquer cette hausse. Ces taux restent toujours au dessus de 50% pour les années scolaires 2005/2006 et 2006/2007 qui sont respectivement de 57% et de 60%. Les réformes entreprises en matière de correction et de conception des sujets pourraient expliquer en partie cette amélioration du taux de réussite.

Chapitre 2 : Diagnostic du système d'éducation de base

I. Situation actuelle

Madagascar est classé parmi les pays les plus pauvres du monde, il occupe le 146^{ème} rang sur 177 pays en 2005, avec un taux de croissance économique de 4,6%. Environ 80% de la population sont des paysans. L'éducation représente 4,5% du PIB qui s'élève à 5 milliards de dollars. Madagascar accuse un fort déficit budgétaire en matière d'éducation de base. Le potentiel de croissance économique et de développement du pays est immense mais reste inexploité.

II. Stratégies d'éducation

1. Objectifs

Les objectifs de l'Etat en matière d'éducation de base sont :

- de rationaliser la gestion des ressources,
- de renforcer le pilotage du système,

- d'assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière d'éducation,
- de réaliser l'éducation fondamentale pour tous en 2015,
- de mettre en place de façon progressive l'éducation fondamentale de qualité de 9 ans,
- de renforcer la capacité de gestion des CISCO.

2. Réalisations

Les actions suivantes ont été menées pour atteindre ces objectifs:

- La mise en place des directions régionales de l'éducation nationale (DREN) dans les 22 régions,
- La normalisation des effectifs dans les DREN,
- Le recrutement de nouveaux enseignants : 2800 nouveaux enseignants pour les primaires,
- Les subventions octroyées aux FRAMs pour le recrutement de 7500 enseignants non fonctionnaires
- L'appui aux parents d'élèves : 1200030 kits scolaires distribués aux élèves de CP1 en 2005, l'augmentation des subventions octroyées à 25500 enseignants FRAM, l'allocation scolaire pour la prise en charge des droits d'inscription pour environ 3800000 élèves du primaire public et privé, l'allocation de subventions aux établissements et aux personnels enseignants des EF1 privés pour 3572 enseignants bénéficiaires dans 1458 écoles primaires privées, l'allocation de crédit de fonctionnement pour les 8 directions nationales des écoles privées, la préparation d'une subvention à raison de 20000 Ariary pour tous les enseignants privés comptant environ 17250 enseignants .
- L'intégration de l'approche par les compétences : généralisation de l'APC au niveau du CP1 et CP2 (43500 enseignants formés),
- L'introduction de l'anglais dans le primaire,
- La réactualisation du plan EPT (2005-2007) et sa validation par l'ensemble des bailleurs de fonds,
- L'accès du fonds catalytiques de l'initiative Fast Track (10 millions USD en 2005 et 25 millions USD en 2006),
- L'accès à de nouveaux financements : 20 millions US de la Norvège et 15 millions d'Euro de l'AFD (Agence française de développement)

3. Projets identifiés

Les projets pour l'éducation de base sont les suivantes :

- FID/EPT/2004 : 805 EPP réceptionnées, 173 en attente de réception, 98 non entamées,
- Projet EPT/2005 : 618 salles EPP, appel d'offre en cours (PMS, BIT, UNICEF, FID), 20 salles en cours de réception,
- Projet BADEA : 26 salles réceptionnées, 36 salles en cours de réalisation, 26 salles en attente avis de non objection,
- Projet JICA : 175 salles réceptionnées, 168 salles en cours de réalisation
- Projet AGETIPA/AFD : 389 salles réceptionnées
- Projet BIT/Norvège : 189 salles en cours de réalisation
- Projet MENRS : 102 salles réceptionnées et 100 salles en appel d'offre en cours
- CSRP 1(2005) : recrutement de nouveaux instituteurs de l'école primaire, construction de nouvelles salles de classe, achat de matériels et équipements scolaires pour un montant de 125 Millions USD financé par la Banque Mondiale.
- CSRP 2 (2006) : construction d'écoles, recrutements d'enseignant, achat d'équipement scolaire pour un montant de 115 Millions financé par la Banque Mondiale.

III. Problèmes d'éducation

1. L'accès à l'éducation

A Madagascar, la plupart des pauvres ruraux n'ont pas accès à l'éducation primaire à cause de l'insuffisance des infrastructures éducatives, l'éloignement des écoles par rapport aux villages, le manque de motivation des parents vis-à-vis de l'école,... Il existe une grande différence au niveau de l'accès dans les écoles primaires. Au cours de l'année scolaire 1998/1999, il y avait 2 millions d'enfants malgaches scolarisés dans le cycle primaire. Sur ces 2 millions, 1/5 des élèves étaient inscrits dans des écoles privées dites « d'expression française », soit 400000 élèves. Les élèves scolarisés dans les écoles primaires publiques correspondaient donc à 1600000 élèves.

La population malgache est jeune dont 45% ont moins de 15 ans. C'est ainsi que l'accroissement de l'effectif des élèves du primaire pourra être proportionnel avec la croissance démographique. En 2000, la population malgache est estimée à 15 millions d'individus et en 2005, cette population est estimée à 17440000 habitants, soit une augmentation de 16%, tandis que pour cette période, l'effectif des élèves du primaire s'accroît de 56% c'est-à-dire il est passé de 2307314 à 3597800 élèves. Cette jeunesse de la population crée un problème de capacité d'accueil des infrastructures scolaires.

2. La scolarisation du primaire

De l'entrée tardive dans le système éducatif découle une rétention anormale dans le cycle primaire caractérisée par des taux brut de scolarisation dépassant les 100%. 60% des jeunes urbains ont une scolarité primaire complète contre seulement 12% des ruraux. Le taux de scolarisation diminue avec le niveau de vie des ménages. En 2005, le taux net de scolarisation au niveau primaire varie de 71% à 99% des plus pauvres aux plus riches.

3. Le nombre d'écoles

Le nombre d'écoles se différencie selon les régions. Ainsi, la répartition des ressources pour la reconstruction d'écoles n'est pas le même pour tous les provinces. Les provinces d'Antananarivo, de Fianarantsoa et de Toamasina comptent le plus d'écoles, tandis que le nombre d'écoles est faible pour les provinces de Toliara et d'Antsiranana. Cette faiblesse s'expliquerait par la taille de la province d'Antsiranana et le nombre d'enfants à scolariser, ainsi que les conditions géographiques pour la province de Toliara.

Malgré l'augmentation considérable des constructions scolaires, l'expansion démographique fait que l'on a besoin d'un plus grand nombre de bâtiments notamment dans les zones urbaines où la croissance est souvent forte. Les bâtiments existants, qu'ils soient vieux ou neufs, doivent être exploités de façon intensive et sont souvent surpeuplés et sont insuffisants.

4. Le nombre de salles de classe

Il existe une disparité entre le nombre de salles de classe du secteur public et du secteur privé. Dans le secteur public, une salle de classe comporte plusieurs élèves .Ce phénomène peut être à la source de la faible réussite des élèves des écoles primaires publiques. Les enseignants ne peuvent pas suffisamment contrôlées les études des élèves.

Mais, il existe aussi une disparité entre le nombre de salles de classe dans les provinces. Les provinces d'Antananarivo, de Fianarantsoa et de Toamasina comptent le plus de salles de classe. Tandis que les provinces de Toliara et d' Antsiranana accusent le plus petit nombre de salles de classe. Le nombre de salles de classe peut-être en relation avec le nombre de la population. Dans le milieu rural, une salle de classe comporte plusieurs élèves .Ce phénomène peut-être à la source de la faible réussite des élèves des écoles primaires rurales. Au niveau des écoles primaires publiques, il existe un recours au système de classes alternées c'est-à-dire qu'il arrive parfois que les élèves ne puissent aller à l'école qu'une ou deux heures durant la journée ou bien le matin ou le soir. L'entretien et le nettoyage sont approximatifs, voire inexistant et les élèves et enseignants sont de plus en plus démoralisés.

5. Le nombre de personnel

Une disparité est observée entre le nombre de personnel des provinces. Les provinces d'Antananarivo, de Fianarantsoa et de Toamasina comptent le plus d'enseignants. Tandis que les provinces de Toliara et d' Antsiranana possèdent le faible nombre d'enseignants.

En dépit de l'augmentation de l'effectif total des élèves du primaire, le ratio élèves par maître reste quasi constant. Le ratio reste au dessous de la norme qui est de 50 élèves par maître dans le secteur privé, tandis que dans le secteur public, le ratio est au dessus de la norme. La cause pourrait être, entre autres, l'insuffisance d'enseignants conjuguée à l'absence de gestion rationnelle des ressources humaines. Les enseignants se concentrent dans les grandes villes. Les enseignants, mal payés, sont obligés de prendre des emplois supplémentaires et donc de ne pas être présents à l'école. Le redéploiement des enseignants suivi du recrutement et de la normalisation de l'administration pourrait être une solution à ce problème.

Pour le niveau primaire, l'offre d'éducation est meilleure dans le secteur privé car la charge des enseignants y est moins élevée que dans le secteur public.

6. Le rendement

Un des problèmes majeurs du système éducatif malgache est que beaucoup d'enfants quittent l'école sans achever le cycle primaire considéré pourtant comme indispensable pour assurer une alphabétisation durable. Les élèves victimes de déperdition scolaires sont souvent les enfants des ménages pauvres qui ont des difficultés à faire face aux dépenses inhérentes à l'éducation de leurs enfants. Dans le milieu rural, les élèves avaient abandonné l'école en raison de la nécessité d'aider les parents dans leur travail. L'abandon provisoire au moment des récoltes peut être un facteur du découragement et aboutir à un abandon définitif. Une solution pourrait consister à organiser les écoles en fonction des contraintes de travail des parents et des enfants.

Le phénomène de redoublement est endémique pour l'enseignement primaire. Le taux élevé de redoublement entraîne l'inefficacité et le gaspillage des ressources. L'un des facteurs du redoublement qui peut expliquer cette endémicité est le calendrier scolaire. Par imitation avec ce qui se fait en France, le calendrier scolaire à Madagascar se situe en plein dans la saison de pluies et des cyclones. Les cyclones empêchent les élèves de fréquenter les écoles surtout dans les zones côtières et de suivre à normal ces cours. Pour l'année scolaire 2006/2007, plusieurs écoles et bâtiments administratifs ont été détruits.

7. Les résultats de l'éducation

La plupart des élèves qui ont réussi leur CEPE ne peuvent plus continuer leurs études. Les parents, surtout dans le milieu rural, ne peuvent plus financer les études de leurs enfants dans les Collèges privées du fait que la majorité de ces élèves ne réussissent pas à l'examen d'entrée en 6^{ème} au Collège d'enseignement général. De plus, les infrastructures scolaires dans les zones rurales sont insuffisantes pour supporter l'effectif des élèves qui ont réussi au CEPE. Les parents n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants continuer leurs études dans les collèges publiques urbaines. En effet, les enfants sont contraints de rester dans la campagne et de travailler dans l'agriculture.

8. Les ressources

La disponibilité des ressources pour l'éducation devient un problème majeur. Cela s'explique par le fait que le choix budgétaire est effectué en faveur de la satisfaction de besoins jugés plus urgents (par exemple, l'alimentation). Ce problème peut être aussi causé par des décisions d'ordre politique qui privilégient d'autres priorités (par exemple, les dépenses affectées aux infrastructures routières, la lutte contre la corruption,...). Cette situation découle également de l'absence de volonté politique en faveur d'une allocation de ressources suffisante pour l'éducation.

IV. Le budget de l'enseignement primaire

Le budget permet d'apprécier les préoccupations de l'Etat en matière d'éducation.

A Madagascar, comme dans la plupart des autres pays, le gouvernement finance la majeure partie des investissements éducatifs.

Mais la contribution des ménages est elle aussi loin d'être négociable, si bien que le système d'enseignement malgache se caractérise en fait par un secteur privé assez important, dont les coûts sont principalement couverts par des droits d'inscriptions et un secteur public qui fait également largement appel au financement des ménages. En moyenne, un ménage malgache dépense annuellement 49100 Ariary en éducation en 2005, une hausse par rapport à 2002 qui est de 24600 Ariary. Ce montant est plus de trois fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le budget de l'enseignement primaire tient une part importante dans le budget de l'Etat. Les dépenses totales inscrits au budget de l'année 2000 sont de l'ordre de 698,5 Milliards de Francs malgaches. De 1999 à 2002, la part du budget dans le PIB fluctue : une légère hausse pour 2000, puis une diminution en 2001. Le budget affecté au Ministère de l'éducation secondaire et de l'éducation de base s'élève à 3% du PIB en 2002, soit une légère hausse par rapport à l'année 2001(2,3%). En 2003, toutes les écoles primaires ont reçu un petit budget, géré par des associations des parents d'élèves (FRAM), destiné à améliorer leur fonctionnement. Les enseignants sont payés

par ces communautés (le plus souvent les plus pauvres, environ 4000 sur un total de 50000), ces dépenses seront intégrées dans le budget de l'éducation primaire. Le budget de fonctionnement est beaucoup plus supérieur que le budget d'investissement. Les salaires constituent plus de la moitié de ce budget, tandis que les investissements en engagent plus du tiers.

Tableau 19 : Budget affecté au Ministère de l'éducation secondaire et de l'éducation de base

Années	1999	2000	2001	2002
Fonctionnement				
Salaires	323,8	325,7	375,1	513,7
Hors salaires	72,5	100,1	104,1	107,6
Investissements	99,9	219,4	221,2	322,5
Total	496,2	645,2	700,4	943,8
En % du PIB	2,1	2,5	2,3	3,1

Source : Tableau de bord social 2003, page 63

Les dépenses totales inscrits au budget de l'année 2006 sont de l'ordre de 400 Milliards Ariary, tandis que les recettes sont de 3 722 856 400 Ariary. Ainsi, les dépenses en éducation primaire sont supérieures par rapport aux recettes pour l'année scolaire 2005/2006.

De ce fait, le ministère de l'éducation de base est obligé de faire appel aux investisseurs étrangers pour réduire cet écart entre autres le Japon pour la construction et la réhabilitation des écoles à travers le projet JICA. Les recettes pour l'année 2007 augmente par rapport à l'année 2006, tandis que les dépenses affectées à l'éducation primaire diminue d'un montant de 5 Milliards Ariary environ. Cette diminution peut être expliquée par la pratique de la politique de bonne gouvernance au niveau du ministère.

Tableau 20 : Le budget alloué à l'éducation primaire (en Ariary)

	2006	2007*
Recettes	3 722 856 400	3 777 656 400
Dépenses	378 402 470 529	372 543 441 117

Source : loi N° 2006/023 du 30-10-06 portant loi de finances

La part du budget alloué au Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique augmente pour l'année 2007 : il est passé de 21,51% à 21,65%.

Tableau 21 : Part du budget alloué au MENRS par rapport à l'ensemble du budget

	2006	2007*
Part	21,51%	21,65%

Source : loi N° 2006/023 du 30-10-06 portant loi de finances

Le budget de l'enseignement primaire est significatif par rapport aux autres secteurs (34,14% du budget du MENRS) en 2006. Le gouvernement malgache offre une place importante à la bonne gouvernance en matière d'éducation de base. Cette politique permet de lutter contre la corruption et de réduire la mauvaise gestion des ressources dans le ministère.

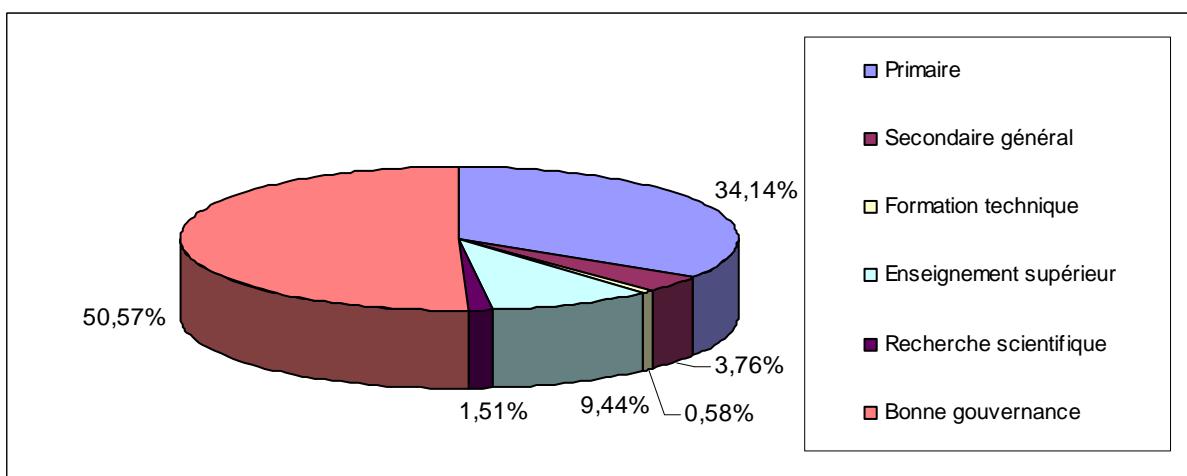
De plus, la part du budget de l'éducation primaire dans le PIB est de 1,3% en 2006 et le budget affecté au MENRS s'élève à 3,8% du PIB, soit en légère baisse par rapport à l'année précédente (2005). En 2005, le budget général du MENRS est de 408 937 311 400 Ariary c'est-à-dire 4,5% du PIB.

Tableau 22 : Part du budget par secteur en 2006 (en Ariary)

	Montant	Part
Primaire	137 723 826 000	34,14%
Secondaire général	15 150 086 000	3,76%
Formation technique	233 529 000	0,58%
Enseignement supérieur	38 076 017 000	9,44%
Recherche scientifique	6 101 694 000	1,51%
Bonne gouvernance	204 026 185 000	50,57%
Total	403 413 107 000	100%

Source : loi N° 2006/023 du 30-10-06 portant loi de finances

Graphique 5 : Part du budget par secteur de l'éducation



Donc, l'éducation de base à Madagascar représente en générale des inégalités dans l'allocation des ressources (matérielles, humaines, financières) et ces inégalités entraînent des problèmes pour ce secteur.

CONCLUSION

Le système d'éducation de base à Madagascar comporte des inégalités au niveau de l'accès et de l'efficacité selon l'origine socio-économique des élèves et entre zones rurales et urbaines. La faiblesse de l'efficacité interne du système éducatif malgache montre la qualité encore peu satisfaisante de l'école : les taux de scolarisation indiquent que beaucoup restent à faire pour améliorer la couverture des besoins. L'effectif des enseignants ne satisfait pas aux besoins des élèves et la situation est aggravée par la fermeture d'école. Mais, on peut aussi dire que l'éducation de base à Madagascar est en plein essor malgré les difficultés rencontrées dans ce domaine. L'évolution générale de l'éducation primaire sur la période 1999-2007 est caractérisée par l'accroissement continu des effectifs scolaires.

De plus, Madagascar a absolument tous les atouts nécessaires pour éradiquer à la source son analphabétisme : l'environnement écrit est partout et avec la multiplication des panneaux publicitaires, il ne cesse de s'accroître. Tous les journaux sont bilingues et plusieurs sont rédigés uniquement en malgache. L'existence des brochures voire des livres permet d'assurer l'éducation de base. Pour s'en convaincre, il suffit de passer en revue les rayons des librairies.

La stratégie adoptée par le gouvernement pour le secteur de l'éducation contribuera peut-être à assurer la qualité de l'enseignement en permettant non seulement de scolariser un plus grand nombre d'enfants, mais aussi de leur donner accès à un enseignement adapté.

Madagascar a un potentiel considérable d'institutions pouvant entreprendre des actions d'éducation de base. La Direction de l'alphanétisation, l'ensemble des Eglises, l'ensemble des ONG et toutes les régions récemment mises en place ont les compétences pédagogiques pour organiser des cycles d'alphanétisation.

Vu ces différents problèmes, quelles sont donc les initiatives de l'Etat dans les prochaines années à venir en matière d'éducation de base ?

Bibliographie

- Olivier RAMAHATRA : *Recherches pour le développement*, N° Spécial, 1995
- Sylvain URFER : *Le doux et l'amer*, Foi et Justice, juillet, 2003
- Guy BELLONCLE : *Sept priorités pour développer Madagascar*, Foi et Justice, mars, 2004
- Jacques HALLAK : *Investir dans l'avenir : définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement*, PNUD, Harmattan, 1990
- André MAGNEN : *Les projets d'éducation : préparation, financement et gestion*, Paris, UNESCO, 1990
- « Le partenariat Madagascar - Banque Mondiale 1997 »
- « Le partenariat Madagascar - Banque Mondiale 1998 »
- Banque Mondiale, « Rapport annuel 1999 »
- Groupe Banque Mondiale, « Stratégie d'assistance au pays 2004-2006 »
- Banque Mondiale, « African development indicators 2006 »
- INSTAT, « Annuaire statistique 2003-2004 »
- INSTAT, « Annuaire statistique 2005-2006 »
- INSTAT, « EPM 2002 »
- INSTAT, « EPM 2005 »
- INSTAT, « Tableau de bord social 2003 »
- INSTAT, « Rapport économique et financier 2005-2006 »
- MENRS, « Journée africaine de la statistique 2004 »
- MENRS, « Journée africaine de la statistique 2005 »
- MFB, Loi des finances 2006
- DSRP 2005
- MAP 2007-2012

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant propos	3
INTRODUCTION.....	4
PARTIE 1 : EDUCATION ET DEVELOPPEMENT	5
Chapitre 1 : Théories du développement concernant l'éducation	5
I. Les facteurs en relation avec l'éducation	5
1. Famille et éducation	5
2. Société et éducation.....	5
3. Culture et éducation	6
4. Technologie et éducation	6
5. Politique de développement et éducation.....	7
6. Croissance démographique et éducation	8
7. Croissance économique et éducation	8
II. Analyse des effets de l'éducation.....	9
1. Analyse microéconomique	9
2. Analyse macroéconomique	10
Chapitre 2 : Calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté	10
1. Les indicateurs d'accès.....	10
2. Les indicateurs de participation.....	10
3. Les indicateurs de la demande	11
4. Les indicateurs de l'offre.....	11
5. Les indicateurs de rendement	12
6. Le taux de réussite au CEPE	12
PARTIE 2 : HISTORIQUE DE L'EDUCATION DE BASE A MADAGASCAR	13
Chapitre 1 : L'évolution des indicateurs de l'éducation primaire de 1999 à 2007	13
I. L'admission et la participation	13
1. L'admission à l'école primaire.....	13
a. La situation des nouveaux entrants	13
b. Le taux brut d'admission.....	14
2. La participation	14
a. L'évolution de l'effectif des élèves du primaire	14
• L'école primaire publique	14
• L'école privée.....	15
b. La scolarisation du primaire	16
II. L'offre et la demande de l'éducation primaire	18
1. L'offre	18
a. Les infrastructures	18
• Le nombre d'écoles	18
• Le nombre de salles de classe	18
b. Le personnel	20
• L'école primaire publique	20
• L'école primaire privée	20
2. La demande	22
a. Le niveau d'instruction de la population	22
b. L'alphabétisation	23
c. Fréquentation des écoles	23

• L'école primaire publique	23
• L'école primaire privée	24
III. Le rendement et les résultats de l'éducation	25
1. Le rendement.....	25
2. Les résultats de l'éducation	26
Chapitre 2 : Diagnostic du système d'éducation de base	27
I. Situation actuelle	27
II. Stratégies d'éducation	27
1. Objectifs	27
2. Réalisations	28
3. Projets identifiés	29
III. Problèmes d'éducation	29
1. L'accès à l'éducation.....	29
2. La scolarisation du primaire	30
3. Le nombre d'écoles	30
4. Le nombre de salles de classe	30
5. Le nombre de personnel	31
6. Le rendement.....	31
7. Les résultats de l'éducation	32
8. Les ressources	32
IV. Le budget de l'enseignement primaire	32
CONCLUSION	36
Bibliographie	37
ANNEXES	43

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 : Evolution des effectifs des nouveaux entrants de 1998/99 à 2000/01 -----	13
Tableau 2 : Taux brut d'admission de 1998/99 à 2000/01-----	14
Tableau 3 : Evolution des effectifs des élèves de l'école primaire publique de 1998/99 à 2004/05- 15	
Tableau 4 : Evolution des effectifs des élèves de l'école primaire privé de 1998/99 à 2004/05 ----- 15	
Tableau 5 : Taux de scolarisation du primaire par province----- 16	
Tableau 6 : Evolution du nombre d'écoles primaires fonctionnel----- 18	
Tableau 7 : Evolution du nombre de salles de classes des écoles primaires ----- 19	
Tableau 8 : Ratio élèves /salle dans les écoles primaires ----- 19	
Tableau 9 : Ratio élèves /salle dans les écoles primaires publiques ----- 19	
Tableau 10 : Evolution des effectifs du personnel de l'enseignement primaire public ----- 20	
Tableau 11 : Evolution des effectifs du personnel de l'enseignement primaire privé----- 21	
Tableau 12 : Ratio élèves par maître dans les écoles primaires----- 21	
Tableau 13 : Ratio élèves par maître dans les écoles primaires publics ----- 21	
Tableau 14 : Répartition de la population suivant le niveau d'instruction et le milieu (en %) --- 22	
Tableau 15 : Taux d'alphabétisation selon le genre, par province ----- 23	
Tableau 16 : Type d'école fréquentée (en%) ----- 24	
Tableau 17 : Evolution des taux de rendement de l'enseignement primaire observés entre l'année scolaire 2003/04 et 2004/05 ----- 25	
Tableau 18 : Taux de réussite à l'examen du CEPE ----- 26	
Tableau 19 : Budget affecté au Ministère de l'éducation secondaire et de l'éducation de base--- 33	
Tableau 20 : Le budget alloué à l'éducation primaire (en Ariary)----- 33	
Tableau 21 : Part du budget alloué au MENRS par rapport à l'ensemble du budget----- 34	
Tableau 22 : Part du budget par secteur en 2006 (en Ariary)----- 34	

LISTE DES GRAPHIQUES

	Page
Graphique 1 : Evolution de l'effectif des élèves du primaire -----	15
Graphique 2 : Evolution du taux de scolarisation du primaire -----	17
Graphique 3 : Evolution du taux de rendement de l'enseignement primaire entre 2003/2004 et 2004/2005-----	25
Graphique 4 : Evolution des résultats du CEPE-----	27
Graphique 5 : Part du budget par secteur de l'éducation -----	34

Liste des abréviations

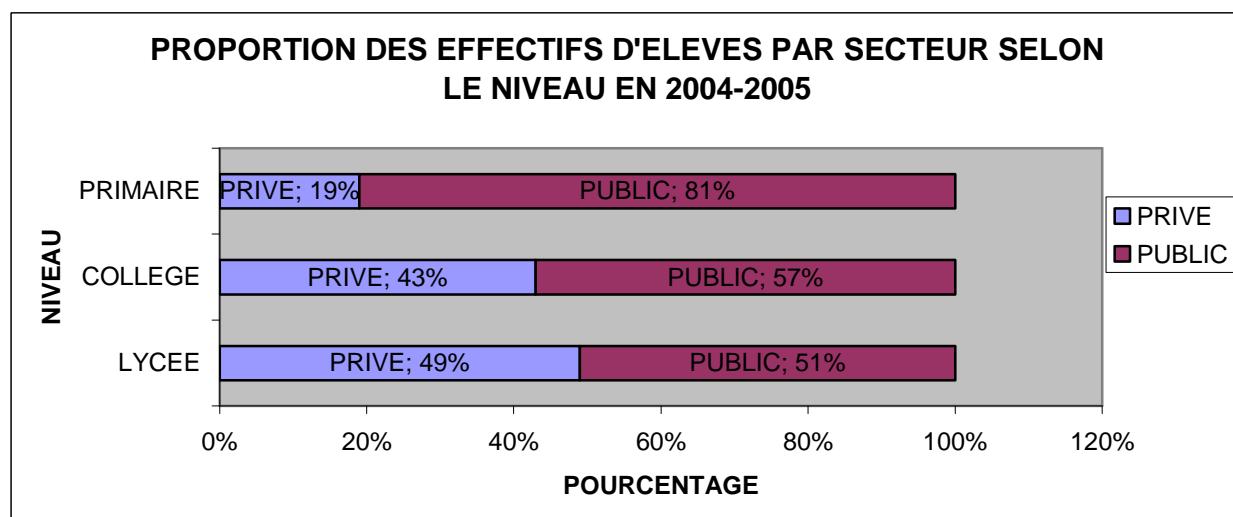
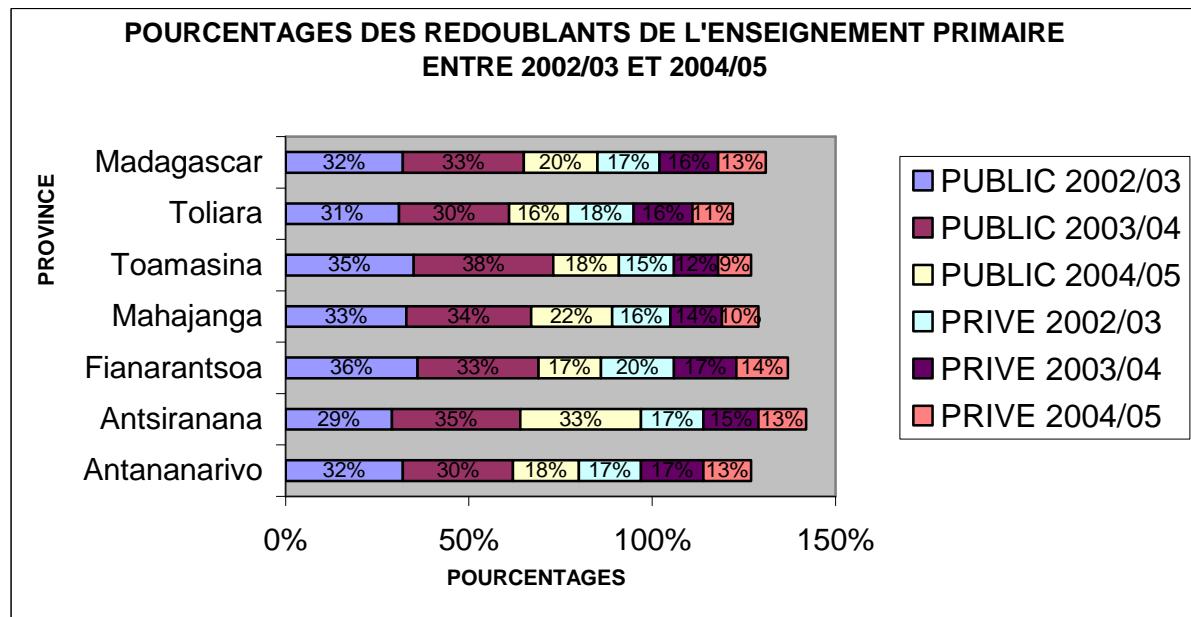
- AFD : Agence Française pour le Développement
- AGETIPA : AGence d’Exécution des Travaux d’Infrastructures Publiques d’Antananarivo
- APC : Approche Par les Compétences
- BADEA : Banque Arabe pour le Développement de l’Education en Afrique
- BIT : Bureau International du Travail
- CEPE : Certificat d’Etudes Primaire Elémentaire
- CISCO : Circonscription SCOLAIRE
- CP : Cours Préparatoire
- CRESED : Crédit de REforcement du Secteur EDucation
- CSR : Crédit de Soutien à la Réduction de la Pauvreté
- DREN : Direction Régionale de l’Education Nationale
- DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
- EF : Ecole Fondamentale
- EPM : Enquête Périodique auprès des Ménages
- EPP : Ecole Primaire Publique
- EPT : Education Pour Tous
- FID : Fonds d’Intervention pour le Développement
- FRAM : Association des parents d’élèves
- INSTAT : Institut National de la STATistique
- TBA : Taux Brut d’Admission
- TBS : Taux Brut de Scolarisation
- TNS : Taux Net de Scolarisation
- MAP : Madagascar Action Plan
- MENRS : Ministère de l’Education Nationale et de la Recherche Scientifique
- MFB : Ministère des Finances et du Budget
- MINESEB : MINistère de l’Education Secondaire et de l’Education de Base
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- UNESCO : Organisation des nations unies pour l’éducation, la science et la culture

ANNEXES

Prêts de la Banque Mondiale aux emprunteurs de la région Afrique (en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Education	209,5	472,6	423,6	362,9	369	339,3

Source : Banque Mondiale, rapport annuel



Proportion des enseignants FRAM dans le primaire

